



Cayenne, le 19/03/2026

Direction Général Développement Durable,  
Attractivité et Solidarités des Territoires

Pôle Culture, Patrimoine et Identités

Département Création Artistique et Patrimoine

Affaire Suivie par Mireilla MOLINIER  
Tél : 0594 56 61 27

N° 2026- 2390 /PCPI/DCAP/MM

### NOTE

**A l'attention de Monsieur Gabriel SERVILLE**  
*Président de la Collectivité Territoriale de Guyane*

**S/c de Monsieur Emmanuel PRINCE**  
*11<sup>ème</sup> Vice-président délégué à la Culture, Patrimoine et Transmission*

**S/c de Monsieur Serge LONG HIM NAM**  
*Conseiller délégué aux Langues et Cultures Régionales*

**S/c de Madame Elodie ARRAS-SAINTE-LUCE**  
*Directrice Générale Développement Durable, d'Attractivité et Solidarité des Territoires*

**S/c de Madame Maïta BERTON**  
*Cheffe du Pôle Culture Patrimoine et Identités*

**S/c de Madame Dory SAINT-HILAIRE**  
*Cheffe Département Création Artistique et Patrimoine*

**Objet : appel à projets PEAP (Plan d'Education aux Arts et Patrimoines) 2026/2027**

**PJ : cahier des charges**

Depuis 2014 la Collectivité Territoriale de Guyane lance, chaque année, un appel à projets dans le cadre du PEAP en direction des acteurs culturels et partenaires éducatifs en charge de la transmission.

Contrairement aux éditions précédentes, un **thème unique et fédérateur** est proposé cette année :

« **Les langues de Guyane : langues amérindiennes, langues businenge, créole guyanais** ».

En effet, la Guyane se caractérise par une **diversité linguistique exceptionnelle**, constitutive de son identité culturelle et de son patrimoine immatériel. Les langues amérindiennes, les langues businenge et le créole guyanais sont des **vecteurs essentiels de transmission, de création et de cohésion sociale**.

À travers cette thématique, la Collectivité Territoriale de Guyane entend :

- affirmer la reconnaissance des langues de Guyane comme patrimoines culturels vivants ;
- renforcer la transmission auprès des jeunes générations ;
- inscrire ces langues au cœur des pratiques artistiques et culturelles contemporaines.

Une attention particulière sera portée à cet appel à projet sur :

- l'équilibre territorial,
- la diversité des publics,
- l'accessibilité des actions.

Le budget prévisionnel alloué est de 60 000 € (entre 2 000 € à 3 000 € par projet dont 1 000 € possible sur le petit matériel).






Nous proposons également cette année une révision à la hausse du taux horaire (de 40€ à 50€ l'heure) afin de prendre en compte les besoins grandissants en logistiques des intervenants culturels (déplacements, démarche de professionnalisation, hébergements, restauration...).

**Je sou mets à votre approbation le lancement de l'appel à projet du Plan d'Education aux Arts et aux Patrimoines (PEAP) du 16 avril au 6 juillet 2026 avec ce nouveau taux horaire.**

Pour mémoire, l'année dernière cet appel a eu lieu du 15 avril au 30 juin avec 31 dossiers pour un montant de 64 000 € réparti comme suit :

	Montant	Écoles	Collèges	Lycées	Total d'élèves
CACL (Cayenne, Matoury)	24 000 €	9	3		528
CCOG (Apatou, St-Laurent)	18 000 €	4	5		350
CCEG (Camopi, Cacao et St-Georges)	18 000 €	5	2	2	342
CCDS (Kourou)	4 000 €	2			90
Total	64 000 €	20	10	2	1 310

La Cheffe de Projet  
Collectivité  
Territoriale  
de Guyane  
M. MOLINIER

Voie hiérarchique	Avis/Observations	Date	Signature
<b>Dory SAINT-HILAIRE</b> Cheffe du Département Création Artistique Patrimoine	Avis favorable. Le dispositif à destination des écoles s'inscrit en cohérence avec la volonté des élus culture de renforcer la transmission des cultures de Guyane en 2026	19/03/26	
<b>Maïta BERTON</b> Cheffe du PCPI	Avis favorable: le PEAP est un dispositif de semaine encadré dans le paysage scolaire et concerne à l'Education Artistique et culturelle,	20/03/26	
<b>Elodie ARRAS-SAINTE-LUCE</b> DG DAST	avis favorable	26/3/26	
<b>Emmanuel PRINCE</b> 11 <sup>ème</sup> Vice-Président délégué à la Culture, patrimoine et transmission	Avis favorable du PEAP	26/03/26	
<b>Serge LONG-HING-NAM</b> Conseiller Territorial délégué aux Langues et cultures régionales			
<b>Grégoire MICHAU</b> Directeur Général des Services	Favourable	27/03/26	
<b>Gabriel SERVILLE</b> Président de la Collectivité Territoriale de Guyane	OK		